

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

DE

SEINE-ET-OISE

(COMMISSION DE L'INVENTAIRE DES RICHESSES D'ART)

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, DU 12 JUILLET 1882 AU 19 AVRIL 1883

NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

3^E FASCICULE

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1883

Arrondissement de Mantes.

Notice sur l'église Notre-Dame de Magny,
Par MM. A. DURAND et E. GRAVE.

HISTORIQUE.

L'étude archéologique de l'église Notre-Dame de Magny présente quelques difficultés. A part la façade méridionale et le chevet, le monument se trouve enclavé dans des constructions particulières qui en empêchent l'accès et rendent l'examen très difficile.

Cette église, au premier abord, paraît avoir été entièrement bâtie dans la première moitié du xvi^e siècle; mais un examen plus attentif fait reconnaître qu'elle a été reconstruite sur une église du xiii^e siècle, dont quelques parties ont été conservées.

Ainsi on aperçoit, à la façade ouest, aujourd'hui condamnée, un pignon terminé par un bouquet et dont les rampants sont encore ornés de quelques crochets. Le clocher est carré et percé sur chaque face de deux fenêtres géminées, avec arcs très simples en ogive, de la fin du xiii^e siècle. La flèche qui surmonte le corps carré de la tour, est en charpente et couverte en ardoise.

Au chevet, on voit aussi quelques parties de la construction primitive, avec deux belles gargouilles, et c'est tout. On a même enlevé, au xvii^e siècle sans doute, aux piliers du transept, qui sont anciens, le caractère de leur style primitif.

Les piliers de la nef, construits au xvi^e siècle, ont été consolidés et modifiés en 1858. On retrouva alors les fondations des piliers du xiii^e. Les voûtes du chœur, à compartiments sans pendentifs; le bas-côté droit, ainsi que les chapelles de ce bas-côté, appartiennent aussi au xvi^e siècle.

Le bas-côté gauche avec ses chapelles, ainsi que les chapelles

du transept, appartiennent au xvii^e siècle. Les chapelles de ce bas-côté ont été ajoutées en prolongeant les contreforts, et l'on a reconnu la présence de ces anciens contreforts, pendant les travaux de 1877.

La porte méridionale, la seule qui existe, montre encore, dans un cartouche à gauche, la date de 1548. Dans un caisson du plafond de la première chapelle à droite, on lit celle de 1561. Il est donc facile de fixer l'époque de la construction de la plus belle partie de cette église.

A l'ouest de la porte méridionale, on aperçoit les arrachements d'un mur et la naissance d'un cintre resté inachevé : le projet de donner à l'église Notre-Dame une ou plusieurs travées à l'ouest aura été abandonné.

La plus grande partie de ce monument, tel que nous le voyons aujourd'hui, est due à la munificence de la famille des Neufville de Villeroy, dont les membres se sont plu, les uns après les autres, à l'orner et à l'embellir. Le souvenir de cette famille se retrouve à chaque pas dans l'église de Magny.

BIBLIOGRAPHIE.

Notice historique sur la ville de Magny-en-Vexin, par Feuilloley, Magny, 1865.

Notice sur le canton de Magny, par Feuilloley, Magny, 1872.

Notice sur l'église de Magny-en-Vexin, par Alf. Potiquet, 2^e éd., Magny, 1878.

(C'est à cette notice que nous avons emprunté les renseignements qui précèdent et beaucoup d'indications précieuses pour notre Inventaire.)

Histoire physique des environs de Paris, par Dulaure, 1825.

Musée des monuments français, par Al. Lenoir.

Galerie historique de Versailles, in-4^o, t. IV, page 109.

Façade méridionale de l'église de Magny, par Maugendre, lithographie en couleur de la collection *La France de nos jours*, 1866.

Eglise de Magny, par C. Voisin, lith. gr. raisin.

Monument de D. Du Buisson, par H.-G. Chatillon, lith. gr. raisin.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La porte occidentale est murée. Le côté gauche qu'on voit difficilement, surtout au transept, est dans le style du xvii^e siècle, avec une ordonnance dorique assez simple.

Façade méridionale.

Porte. Cette porte du midi, la seule par laquelle on pénètre dans l'église, a été bâtie, ainsi que nous l'avons dit, en 1548. Elle est à plein-cintre et forme, avec les portes principales des églises des Andelys, de Gisors, de Vétheuil et de la Chapelle près Magny, un des plus gracieux spécimens de l'architecture de la Renaissance dans le Vexin. Elle a deux voussures ornées d'édicules ou dais, sous lesquelles étaient des statuette aujourd'hui absentes. Sur la face des contreforts qui encadrent le portail, sont deux niches très ornées.

Au-dessus de la porte, dans une grande niche, est une statue en pierre, plus grande que la niche.

La Vierge avec l'enfant Jésus. Hauteur 1 mètr. 40, environ. xvii^e siècle.

La porte est à deux vantaux, en chêne sculpté. Les petits panneaux, au nombre de seize, sont couverts d'arabesques et assez bien conservés. Les deux grands panneaux carrés du haut ont été mutilés au mois d'octobre 1792. On y devine encore :

Le sacrifice d'Abraham,

L'Annonciation.

Le contrefort, à gauche, est surmonté d'une élégante lanterne, ornée de colonnes et de baies, et terminant un escalier qui s'ouvre dans l'intérieur de l'église.

Le transept, bâti en 1647, par Nicolas de Neufville, duc et maréchal de Villeroy, est décoré extérieurement d'un ordre corinthien, avec corniche, frise et architrave. La corniche est à modillons et surmontée d'un attique orné de vases. Les deux fenêtres sont surmontées de frontons, ornés de colonnettes, consoles

et vases. Dans celui de gauche est une horloge et dans celui de droite, un cadran solaire.

INTÉRIEUR.

Nef.

Dans la première travée, au-dessus de l'entrée qui, ainsi que nous l'avons dit, a été murée, est un buffet d'orgues, en bois sculpté, recouvert aujourd'hui de grosse peinture. Il fut vendu aux marguilliers de Magny, le 11 juin 1662, par Guy Joli, facteur à Paris.

Il est soutenu par deux colonnes cannelées, en bois, auxquels sont fixées :

Deux appliques Louis XV, à deux lumières ; bronze argenté.

BAS-CÔTÉ GAUCHE.

I. Chapelle Saint-Roch (deux travées).

Paroi du fond : sur le mur, trois petits cartouches en bois sculptés et peints : le 1^{er} H 0 mè. 30, L 0 mè. 30 ; les 2^e et 3^e H 0 mè. 60, L 0 mè. 40.

Sur le 2^e, saint Roch ;

Sur le 3^e, une sainte Martyre tenant une palme, peinture sur bois, H 0 mè. 16 ; xvii^e siècle.

Au-dessus de l'autel :

Saint François d'Assise. Toile, H 1 mè. 25, L 0 mè. 94, par Mme Boselli ; le saint, vêtu d'une robe brune et tourné vers la gauche est en extase et prie.

Devant d'autel en pierre.

La mise au tombeau, bas-relief moderne.

II. Chapelle Saint-Joseph.

Sur l'autel :

Six flambeaux à trois pieds, en cuivre, ciselés, richement décorés, avec porte-lumière à godrons ; argentés. H 0 mè. 55.

Croix d'autel, de même style, H 0 mè. 95, époque Louis XIV. Cette garniture, par sa nature, est souvent changée de place. Elle est actuellement répartie dans trois chapelles.

BAS-CÔTÉ DROIT.

Baptistère.

Le baptistère de l'église de Magny, aujourd'hui dans la première travée du bas-côté droit, se trouvait autrefois dans celui de gauche. C'est un charmant petit édifice construit en pierre en 1534, comme l'indique la date inscrite sur un cadre du stylobate de la première colonne à droite. On accède à la cuve, par une petite grille en fer, ouvrant sur la face orientale.

Ce baptistère est un hexagone, de trois mètres de diamètre, et haut de six environ. Il se compose d'un stylobate formant ressaut au droit de chaque colonne. L'entre-colonnement est uni ; au droit de chaque colonne, il est orné de cadres avec arabesques.

Au-dessus de ce soubassement, s'élèvent six petites piles carrées, cantonnées de colonnettes rondes engagées et renflées. Les chapiteaux composites de ces colonnettes d'un goût exquis sont ornés de masques, de têtes d'enfants, de chimères, de volutes, de cornes d'abondance, de fruits, etc. ; sur la face de chacune de ces colonnes, trois culs-de-lampe d'où tombent deux guirlandes de fruits, portent un groupe de trois statuettes, surmontées de trois petits dais très fouillés. Ces groupes ont un sens mystique ou figurent une scène des Saintes-Écritures.

Entre chaque colonne, un petit arc repose sur une moulure d'imposte, et cet arc est relié à la moulure de l'architrave par une petite console. La frise est unie, et la corniche à moulures très saillantes, dans le goût de l'époque, ressaute au droit de tous les pilastres. Toutes les travées sont surmontées d'un fronton avec console d'amortissement, et sur chaque pile se trouve une figure symbolique terminale. Un de ces frontons manque.

L'ensemble de cet édicule est couvert d'un dôme, surmonté d'une statuette.

Voici le détail et l'ordre des sujets, en allant de gauche à droite :

1^{re} colonne, sur le fut :

Trois docteurs de l'Église,

La Foi tenant un calice.

2^e colonne, sur le fut :

Décollation de saint Jean-Baptiste ; — Hérodiade tient un plateau, saint Jean est décollé, le bourreau élève la tête du saint. La tête du bourreau est refaite en plâtre.

Au-dessus :

La Charité.

3^e colonne, sur le fut :

Trois docteurs de l'Ancienne Loi.

Au-dessus :

La Justice tenant ses balances.

4^e colonne, sur le fut :

Baptême du Christ. — Un ange à gauche ; la Véronique, statuette en bois doré, peinte en couleur pierre, remplaçant le Christ qui manque.

Saint Jean-Baptiste faisant le geste de verser l'eau.

Au-dessus :

La Force, brisant une colonne.

5^e colonne, sur le fut :

Trois apôtres. — Les têtes de saint Pierre et de saint Paul sont refaites en plâtre.

Au-dessus :

L'Astronomie, tenant une sphère avec ses cercles dans la main droite élevée (1).

6^e colonne, sur le fut.

Trois prophètes ; David tenant sa harpe ; Moïse et Elie.

Au-dessus :

Saint Joseph, statue en plâtre remplaçant sans doute l'Espérance. H. des statuettes des groupes, 0 mètr. 40, des statuettes symboliques 0 mètr. 90.

Sur le haut du Dôme :

Saint Jean-Baptiste, statue en pierre blanche H. 1 mètr. Elle n'est pas de la même époque que le monument. Elle a été donnée en 1838, par M. le curé Lefébure.

On attribue, sans preuves, ce baptistère à Jean Goujon.

(1) Nous avons signalé cette même figure, dans la même attitude, dans notre inventaire de l'église de Vétheuil.

BAS-COTÉ DROIT.

I. Chapelle sainte Geneviève.

Plafond en pierre, à caissons géométriques, élégants mais simples. On lit sur le panneau du milieu, en chiffres de fer : 1561.

II. Travée faisant tambour de la porte latérale.

Plafond en pierre, reposant sur une corniche à modillons, de l'ornementation la plus fine et la plus riche. Vers 1542.

III. Chapelle saint Charles Borromée.

Plafond en pierre, à caissons. xvi^e siècle.

Au dessus de l'autel, à gauche, sur le mur :

Saint Charles Borromée, en prière. Bas-relief en pierre, en forme de médaillon ovale. Encadrement orné, avec attributs. H. 1 mèt. L. 0 mèt. 80 ; xvii^e siècle.

Au fond dans la fenêtre, vitrail moderne :

Sainte Hélène,

Saint Charles Borromée,

Saint Louis, trois grands panneaux, 1879 ;

A droite sur le mur :

La Madeleine en pleurs, tableau sur toile. L. 1 mèt. 02, H. 0 mèt. 82, par Jean-Baptiste Santerre. — Tête penchée, cheveux blonds en désordre, expression douloureuse du visage. Vêtement rouge entr'ouvert à la gorge. Cédé en 1876, à l'église de Magny par le Ministre de l'Instruction publique.

IV. Chapelle de la Transfiguration et du Rosaire.

Paroi de gauche, au dessus de l'autel :

Le sacrifice d'Abraham, bas-relief encadré, en pierre, peint en gris, très mutilé. H. 1 mèt. 20, L. 1 mèt. 50. xvii^e siècle.

Paroi de droite :

Le Christ portant sa croix ; toile. H. 1 mèt. 70, L. 1 mèt. 27, attribué à Alonzo Cano. Offert par le roi Louis-Philippe, en 1843. Le Christ se dirigeant à gauche, est chargé de la croix : il est vêtu d'une tunique bleue. Fond très noir.

TRANSEPT (1)

Tel qu'il est maintenant, il a été ajouté au xvii^e siècle. Il comprend deux travées, à droite et à gauche.

COTÉ GAUCHE.

Chapelle du Sacré-Cœur, autrefois de saint Sébastien (1^{re} travée).

A gauche: confessionnal en chêne de la fin du xvii^e siècle, avec un beau panneau à jour, finement sculpté, une colombe nimbée est au-dessus de la porte.

Au fond, dans le devant de l'autel :

La Cène, bas-relief moderne, en pierre.

Sur la paroi du mur et incrusté dedans, à droite :

Monument élevé à la mémoire de Denis David du Buisson, figurant en bas-relief, une pyramide en marbre noir, reposant sur un socle à gradins, en marbre de Cerfontaine. Au milieu de ce soubassement est un beau bas-relief en marbre blanc, de Claude Dejoux (Cl. Dejoux Sequanus) représentant la charité entourée d'enfants et assise, recevant le médaillon de Du Buisson, qu'un autre enfant lui présente. La base est ornée sur les deux bouts, de deux amphores méplates, en bronze. Au-dessous du bas-relief est l'inscription suivante, gravée en capitales dorées :

*Dans le chœur de cette église
Est enterré messire Denis David Du Buisson
Curé doyen de Magny
Prieur commandataire du Prieuré de Lesseville,
né à Rouen en 1703, mort le 14 octobre 1784, âgé de
81 ans. Père plutôt que pasteur, etc.*

Cette inscription est de Condorcet. Elevé aux frais de M. Béten-court, neveu de Du Buisson, ce monument fut transporté au Musée des grands Augustins par Al. Lenoir pendant la Révolution. En

(1) Au point de vue architectural, ce n'est pas un véritable transept. Cette adjonction extérieure de deux travées en ressaut sur le bas-côté, forme seulement une croix qui semble être un transept.

1818, il fut remis à M. Bétencourt et remplacé dans la chapelle, d'abord au fond, puis à droite, où il se trouve actuellement. Une autre inscription rappelle cette restauration de 1818.

Sacristie (2^e travée du transept).

Au-dessus de la porte, en dehors :

La Nativité ; Toile, H. 3 mètr. 15, L. 2 mètr. 10. Attribué à Louis Boullongne le jeune. La Vierge présente l'enfant aux bergers accompagnés de leurs moutons. Des anges planent dans le ciel. Ce tableau est atteint d'humidité.

Dans la sacristie se trouvent un Christ en ivoire de 0 mètr. 35 et deux statuettes en marbre, dans l'attitude assise, provenant d'un des monuments primitifs des Villeroy. Elles sont abandonnées, malgré leur mérite et leur intérêt, sur le haut d'une armoire.

CÔTÉ DROIT.

Chapelle de la Vierge.

Elle comprend deux travées. Elle a été construite en 1647 par Nicolas de Neuville, premier du nom, duc de Villeroy et maréchal de France. Cette chapelle est éclairée au fond par deux grandes fenêtres dans le goût du xvii^e siècle. Elles ont quatre meneaux surmontés, dans celle de gauche, par un rayonnement en forme de rose ; dans celle de droite par des croisillons en losanges. La voûte est en ogive dégénérée, à nervures entrecroisées, sans pendentifs.

Paroi de gauche. Autel de la Vierge.

Le dessus, en forme de contre-retable, est très remarquable. Il se compose de deux belles colonnes d'albâtre antique, rondes, de 1 mètr. 40 environ de hauteur. Elles portent un entablement avec un fronton brisé, en pierre ; dans la frise est un cartouche de marbre où sont gravées les armoiries des Villeroy, peu visibles. Sur les amortissements du fronton, sont assises deux statuettes de femmes voilées, les jambes pendantes, en marbre blanc un peu grisâtre.

Entre les deux colonnes formant portique :

La Vierge et l'enfant Jésus. Statue de grandeur naturelle en

marbre blanc, coloré par une couche de peinture à l'huile qu'on a enlevée. La Vierge tient l'enfant demi-vêtu dans le bras gauche. Elle a le front orné d'une couronne, ou plutôt d'un bandeau de quatre centimètres de large, dans lequel on voit des trous carrés où devaient se trouver des pierres précieuses, qui ont disparu. — Al. Lenoir faisait remonter cette statue à 1420.

A gauche de l'autel :

La Nativité. Tableau sur toile. H. 1 mèt., L. 0 mèt. 80; xvii^e siècle.

A droite de l'autel :

Fuite en Egypte. Toile, H. 1 mèt., L. 0 mèt. 80; xvii^e siècle. Saint Joseph porte l'enfant Jésus sur son dos, dans une sorte de boîte, dont la Vierge soulève le couvercle.

Auprès de l'autel, à droite, est une belle console en bois sculpté et doré, à quatre pieds, avec son marbre, époque Louis XV.

Sur le mur, à droite :

Les noces de Cana. Toile, H. 2 mèt., L. 1 mèt. 50. Copie d'après le tableau de Lagrené peint pour le château de Fontainebleau. L'original a appartenu à l'église de Magny. Il a été réclamé par l'Etat en 1835 et placé au Louvré. Cette copie fut envoyée en échange.

Monument des Neufville de Villeroy.

Ce monument se compose d'un socle avec avant-corps de 0 mèt. 90 de hauteur, sur lequel sont trois grandes statues à genoux, de grandeur naturelle, en marbre blanc veiné de gris. H. 1 mèt. 30.

1^o A gauche : Nicolas de Neufville de Villeroy, iii^e du nom, dit Legendre, mort à Rouen en 1593. Il est en riche costume du temps de Charles IX; il a un pourpoint tailladé et porte le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

2^o Au milieu : Madeleine de l'Aubespine, femme de Nicolas de Neufville, iv^e du nom, ministre de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, morte en 1596, au château de Villeroy. Elle porte le costume à la mode de 1580, avec le corsage en

pointe et la jupe à plis lourds et serrés (1). Devant elle, sur l'avant-corps, est un prie-Dieu carré en marbre, portant un livre ouvert, avec une tête d'ange ailée, sur la face de devant et celle de derrière ; la face droite porte l'écu parti des Villeroy et des l'Aubespine. Ce prie-Dieu était autrefois placé devant la statue suivante ;

3° A droite : Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, IV^e du nom, mari de la précédente. Il porte sa barbe et a une fraise godronnée autour du cou. Un manteau court recouvre son pourpoint. — Costume de 1600 environ.

Ce monument ne ressemble en rien à l'état primitif, les trois statues étaient séparées. Al. Lenoir, dans sa restitution au Musée des Grands-Augustins, a dû s'inspirer de l'état dans lequel avaient été les statues à Magny. On voyait, dans le milieu, Nicolas III de Neufville, placé de profil, à droite, sur un cénotaphe en pierre, orné de marbres précieux. Il était sous un portique fait de deux colonnes d'albâtre antique portant un fronton, avec corniche, frise et architrave. Sur les rampants du fronton étaient les deux femmes voilées de l'autel de la Vierge, précédemment décrit, et sur le haut du fronton, deux anges assis tenaient l'écusson de marbre aux armes des Neufville de Villeroy. Ce sont ces deux anges en marbre que nous avons trouvés dans la sacristie et qui n'ont point été utilisés dans le portique de l'autel.

A gauche de ce premier monument était la statue de Nicolas IV et à droite celle de Nicolas de l'Aubespine, toutes deux regardant de face.

Ces statues qu'Al. Lenoir attribuait faussement à Germain Pilon, et qui sont au moins l'œuvre de deux artistes différents, furent transportées au Musée des Grands-Augustins (2) en 1801, avec la Vierge de marbre, les colonnes d'albâtre et le fronton de l'autel. Tous ces objets d'art furent restitués à la commune de Magny, en 1818. Disposés d'abord sans aucun goût, dans la chapelle de la Vierge, le monument a été restauré comme nous

(1) Madeleine de l'Aubespine est l'auteur d'une traduction des *Épîtres* d'Ovide.

(2) Voir Musée des monuments français, T. IV, p. 190.

l'avons décrit, en 1877, par M. Blondel, architecte diocésain, aux frais de la ville de Magny pour une moitié et de M. G. Lebaudy pour l'autre.

Chœur.

Le chœur est demi-circulaire. La voûte est à compartiments, sans pendentifs, avec motifs à la jonction des nervures. On y voit un écusson, avec couronne de comte, sans armoiries. Un autre écusson porte les armoiries des Legendre de Neufville. Un médaillon représente un guerrier casqué et un autre un magistrat coiffé de la toque.

Le chœur est éclairé par trois fenêtres très hautes, avec des vitraux modernes, représentant l'histoire de la Vierge en neuf motifs.